Sentier des Alleux

CC de l'Argonne Ardennaise - Le Chesne

Vallée des écluses (Action Drones)

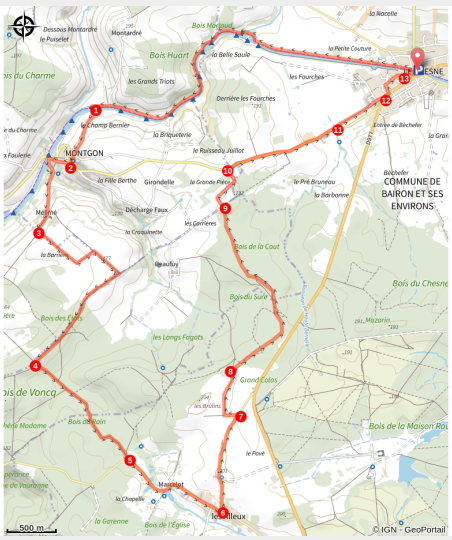

Ce circuit est marqué par deux éléments incontournables de l'Argonne, l'eau et la forêt.

Il est une rencontre avec la vallée des écluses, une bouffée d'oxygène à travers bois, un plaisir pour les yeux devant le château de Mélimé, la chapelle Ste Geneviève, l'église St Jacques le Majeur, l'église moderne de Montgon.

Circuit assez long, à parcourir sur la journée à pied ou en VTT.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 18.5 km

Dénivelé positif : 169 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Nature, Paysages et panoramas

Itinéraire

Départ : Place du Parlement, Bairon et ses Environs
Arrivée : Place du Parlement, Bairon et ses Environs

Balisage pédestre jaune, souligné d'un trait bleu

(**D/A**) Place du Parlement, à Bairon avec possibilité de s'y garer.
Depuis la Place, partir sur le chemin halage le long du canal des ardennes en direction de Montgon. Ne pas sortir du halage en continuant toujours tout droit, avant d'arriver à hauteur de Montgon.

(**1**) Tourner à gauche, sortir du chemin de halage et remonter en direction du village. Continuer tout droit en laissant la petite route sur la gauche, passer au pied de l'église, devant le lavoir et continuer devant la mairie.

(**2**) Traverser la route et s'engager en face, rue de la petite cote. Descendre ainsi jusqu'à la rue principale. A la rue principale, tourner à gauche puis à nouveau à gauche quelques dizaines de mètres plus loin.
Passer devant un premier petit château, continuer tout droit et passer devant le château de Mélimé. Continuer tout droit.

(**3**) Tourner à gauche sur un chemin entre les champs, puis à gauche et à droite puis à nouveau à gauche. Marcher et rentrer dans le bois des étots. Continuer toujours tout droit.

(**4**) Tourner à gauche et entrer dans le bois de Voncq. Continuer tout droit, passer un petit ruisseau, continuer toujours tout droit.

(**5**) A la fin du bois, remonter légérement sur la droite puis continuer à gauche à la RD23.
Passer devant la Chapelle Ste Geneviève et rester sur le chemin de Marcelot. Entrer dans le coeur du village des Alleux.

(**6**) Au coin de la Mairie, tourner à gauche dans la rue du jardin brulé. Remonter cette rue, passer devant l'église, sortir du village. Rester sur la RD23 durant environ 1km.

(**7**) Tourner à gauche pour s'engager dans le chemin et à droite quelques dizaines de mètres après. Continuer tout droit et entrer dans le bois du sure.

(**8**) Tourner à droite, bien rester sur l'itinéraire balisé dans le bois.

(**9**) A la jonction avec la petite route, continuer tout droit et rester sur cette route jusqu'à la RD.

(**10**) A la RD25, tourner à droite et longer la avec prudence en direction de Bairon.

(**11**) A la jonction avec le Pont Juillot, bifurquer vers la gauche et prendre le petit chemin. Arriver à une ferme à l'entrée de Bairon, la traverser et continuer tout droit.

(**12**) Au croisement avec la grande rue prendre à gauche.
80m plus loin prendre la deuxième à gauche rue de la guinguette. Tourner ensuite à droite sur la rue du bois de la coué et continuer sur cette rue jusqu'à l'école.

(**13**) A l'école, derrière la mairie, tourner à gauche et avancer vers l'église St Jacques le Majeur. Passer à gauche de l'église et longer sur la droite le canal. Remonter sur la Place du Parlement par le biais d'une succession de marches.

Sur votre chemin…

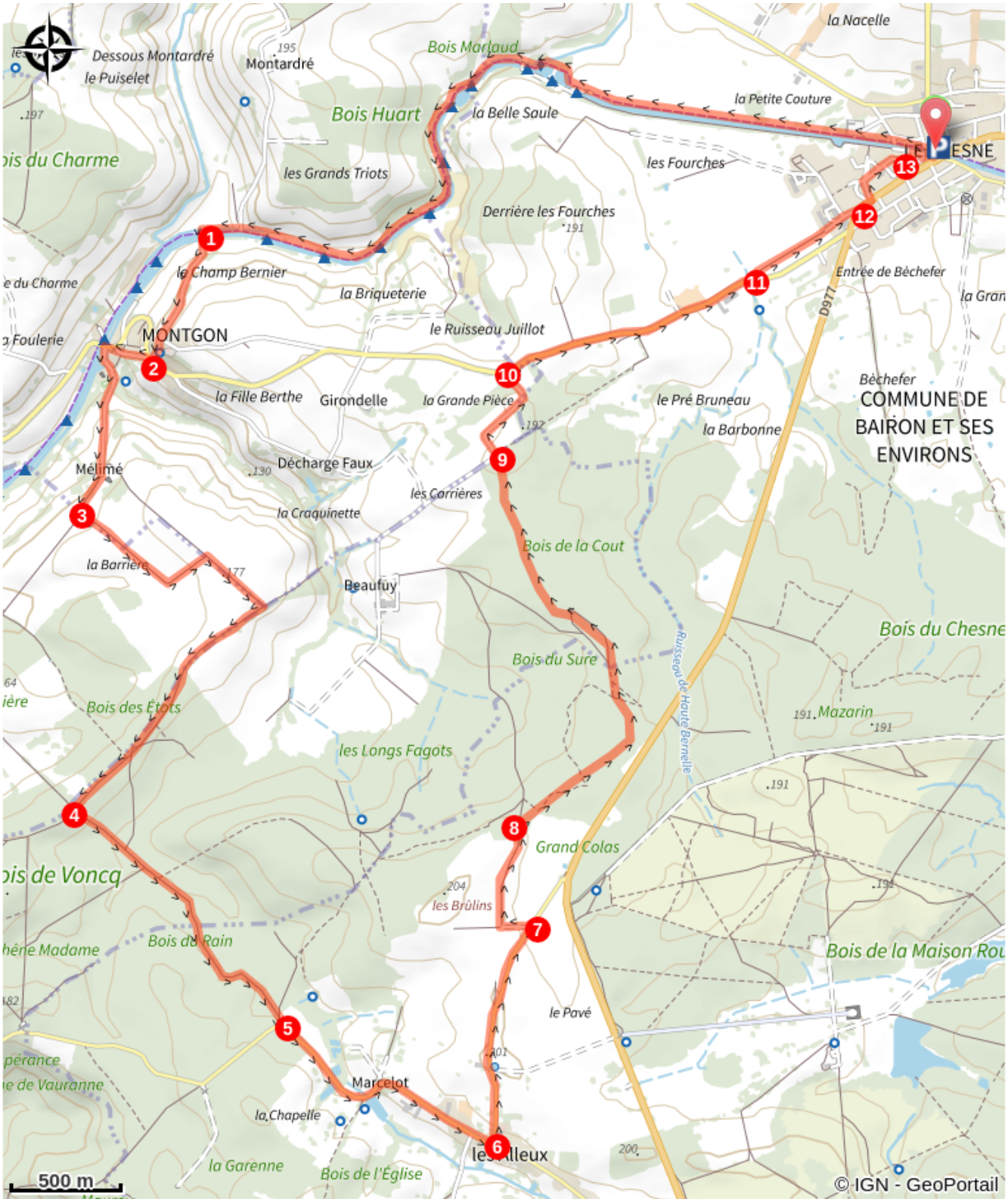

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Etre vigilant en se baladant le long des petites routes et en traversant les routes départementales.

Attention aux tiques en période estivale, prévoir un équipement adapté en forêt.

Télécharger la trace du circuit avant de partir.

Profil altimétrique

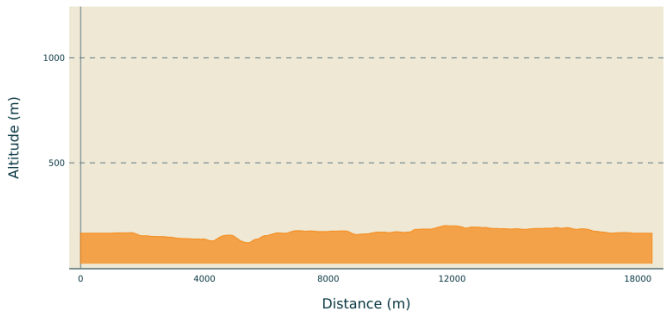

Altitude min 120 m
Altitude max 201 m

Accès routier

Bairon et ses Environs, à 20 kms au Nord de Vouziers par la D23.

Parking conseillé

Place du Parlement, Bairon et ses Environs